



Quels droits pour un stagiaire?

Par **blackst974_old**, le **24/06/2007 à 23:21**

Bonjour!

Je suis étudiant en BTS MUC et actuellement en stage chez Darty (du 14/05/07 au 04/07/07) j'avais des missions très importantes à réaliser et mon tuteur l'un des responsables ne m'a pas du tout aidé, guidé et même rien expliqué il voulait juste que je fasse le boulot (la vente et toutes les tâches de l'entreprise). Mes missions sont importantes et comptent coefficient 4 pour mon examen, je me suis donc débrouillé seul avec des conseils d'un des vendeurs.

Mon tuteur n'a donc pas tenu à ses responsabilités vis à vis de moi, il s'exprime d'une manière très méprisante et manque même de respect dans sa manière de parler (pas vulgairement mais s'adresse à moi comme si j'étais un chien!). Il me fait faire des journées complètes (9h55 => 21h) où je suis seul dans le rayon, assisté de personne, il m'arrive donc de faire des erreurs dû à mes prises d'initiatives et c'est ensuite qu'il m'accable de reproches de manière humiliante.

Exemple: un soir à 20h30 fin de journée complète où j'étais seul, j'avais omis de demander à un client si il voulait des renseignements (bien qu'il n'en voulait pas), mon tuteur m'a dit mots pour mots : **"Si tu refais ça j'arrête ton stage ce soir, ou mieux je vais te sabrer ton stage, je vais te le pourrir ton rapport de stage"**. Alors que celui-ci n'y a aucunement participé à mon rapport.

Parfois il manque des vendeurs dans d'autres rayons, il n'hésite pas à m'y envoyer pour renseigner les clients, alors que je ne connais absolument rien des produits qui sont dans ce rayon. Il ne me complimente jamais sur le travail que je fais, et ne s'adresse à moi que pour des reproches, il me fait finir tout le temps à 21h alors qu'il sait que je suis en transport et qu'à cet heure-là il n'y en a plus.

Je me suis renseigné et j'ai vu que l'employeur ne peut tirer profit du stagiaire en l'affectant à un poste occupé normalement par un salarié.

J'ai donc rédigé une lettre avec tous ces détails et compte l'envoyer au siège de Darty, mais j'aurais aimé savoir quelles mesures je pourrais prendre, à savoir que mon stage se termine dans une semaine et que j'entamerais tout ce qu'il faut juste après.

En gros il s'adresse à moi de manière très méprisante, voire humiliante, n'a pas tenu à ses responsabilités en tant que tuteur et m'a pris que pour la main d'œuvre et j'aimerais avoir réparation de ces dommages.

Merci beaucoup de votre

Par **Christelle_old**, le **25/06/2007** à **05:24**

Bonjour,rnrnEn tant que stagiaire vous avez au moins les mêmes droits que tout employé. Ce type de comportement est passible des prud'hommes (il y a menaces, insultes, atteint à l'honneur : c'est du harcèlement moral). En plus les heures doivent être limitées à une journée normale (je pense que pour votre poste c'est 9H, et de toute façon pas plus de 35, éventuellement 39h par semaine en fonction des accord de l'entreprise sur les 35H)rnrnLe problème ensuite est autre : à votre place j'attendrais d'avoir présenté mon rapport de stage et obtenu le diplôme. C'est pas très juridique, mais de l'expérience (j'ai aussi fait des stages, et dans des conditions parfois similaires aux vôtres).